



Animation institutionnelle Enseignants spécialisés

MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2017

**Demandez
le programme !**



14h Accueil (Luc Trottier)

- ▶ Point infos ASH
- ▶ Point formation

15h30 Pause + rdv avec psy

15H45 Des outils / travail par groupe

16H30 Intervention du service de psychologie

16h50 photo de groupe et trombinoscope

17h Fin

Point Infos ASH

Nouveaux enseignants sur RA et Ulis école



RA:

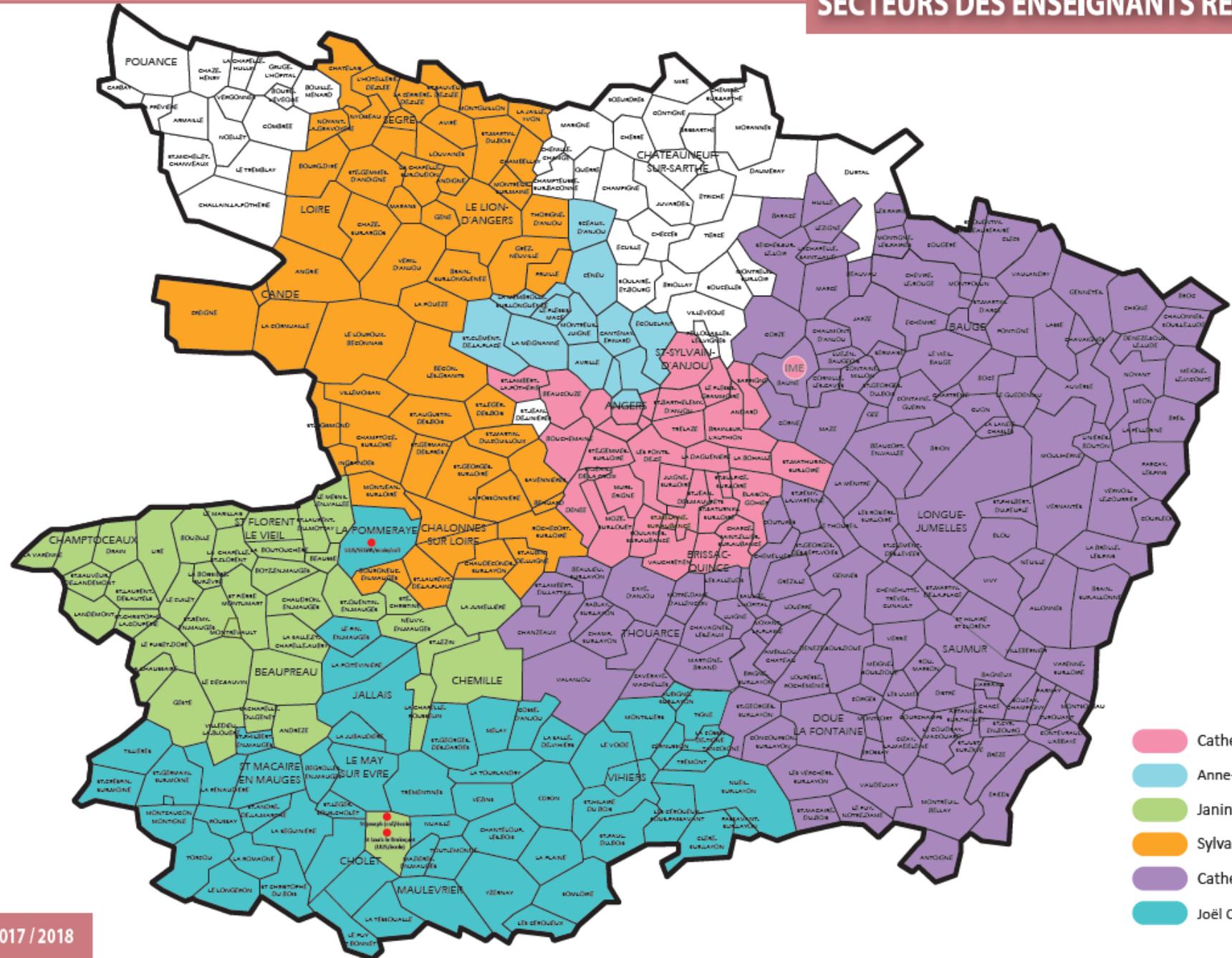
Bénédicte HUGEL
Martine Brochard
Anne- Charlotte Delaunay
Aude Santoni
Hélène Dayot
Maryse Lemonnier
Estelle Bourget
Magali Habert
Christelle Pinault

Ulis Ecoles

Anne Laure Bandelier
Laurence Rouet

Cartes 2017-2018

- ▶ Carte des chargés de mission
- ▶ Carte des psychologues
- ▶ Carte des enseignants référents



Divers

► Emplois du temps

Emploi du temps hebdomadaire

Année : 2017 / 2018

Date :
Enseignant(e) spécialisé(e) :

Poste d'adaptation itinérant du réseau de		
Quotité de travail :		
Poste de rattachement :	Chef d'Etablissement :	Tél. perso. :
<u>Liste des Ecoles accompagnées sur la période :</u>		
Tél. école de rattachement :		Mail :

+

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ecole :				
CE :				
Jour(s) de décharge :				
Tél. :				
Horaires :				
		<u>quotité</u> horaire journalière		
Ecole :	Ecole :		Ecole :	Ecole :
CE :	CE :		CE :	CE :
Jour(s) de décharge :	Jour(s) de décharge :		Jour(s) de décharge :	Jour(s) de décharge :
Tél. :	Tél. :		Tél. :	Tél. :
Horaires :	Horaires :		Horaires :	Horaires :
<u>quotité</u> horaire journalière	<u>quotité</u> horaire journalière		<u>quotité</u> horaire journalière	<u>quotité</u> horaire journalière

Quotité horaire hebdomadaire :
 Validation coordinateur de réseau le : Signature : Validation Chargé de mission EI :

NB : Toute modification d'emploi du tps en cours d'année scolaire fait l'objet d'une communication au responsable Education Inclusive de la DDEC.

Ce qu'écrit notre ministre



RENTRÉE EN MUSIQUE
Concerts et chorales organisés dans les établissements scolaires

RENTRÉE 2017
4 MESURES POUR BÂTIR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Dédoubler des classes de CP en REP+ *

Adapter les rythmes scolaires

- **À la rentrée 2017,** l'effort est concentré là où c'est le plus nécessaire : 12 élèves dans les classes de CP des Rep+, afin d'agir à la racine pour combattre la difficulté scolaire.
- **À la rentrée 2018,** les classes de CP en Rep et de CE1 en Rep+ et Rep seront progressivement dédoublées.
- **L'objectif global est « 100 % de réussite en CP » :** en garantissant, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux :
 - ☑ lire
 - ☑ compter
 - ☑ écrire
 - ☑ respecter autrui

Donner aux acteurs de terrain davantage de liberté dans l'organisation de la semaine scolaire afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local, dans le souci constant de l'intérêt des enfants.

Toute évolution de la semaine scolaire a fait l'objet d'un consensus local entre les communes, l'équipe éducative, les représentants des parents et les services académiques.

Organisation du temps des communes à la rentrée 2017 :

- 45 % sur 9 demi-jour
- 11 % organisation de la semaine sur 9 demi-journées (sur 9 demi-journées classe le samedi matin du mercredi matin)
- 9 % sur 8 demi-jours sur 5 jours
- 35 % sur 4 jours

Instaurer le programme Devoirs faits

- **Le travail personnel contribue à la réussite de la scolarité des élèves.** Les devoirs peuvent être une source d'inégalité entre les enfants et pèsent souvent sur la vie de famille.
- **Le programme Devoirs faits** va proposer aux collégiens volontaires un soutien gratuit après la classe.

Aménager la réforme du collège

- **Donner davantage de liberté aux équipes pédagogiques** dans l'organisation de leurs enseignements pour qu'elles puissent s'adapter aux besoins des élèves.
- **Rétablissement des classes bilingues.**
- **Promouvoir l'enseignement du latin et du grec.**

+ D'INFORMATIONS

Trois mots clés

L'École de la République
L'École des excellences
L'École de la bienveillance

L'École de la République

100 % d'élèves qui maîtrisent les savoirs fondamentaux
Diviser par deux les classes de CP et CE1 en réseau d'éducation prioritaire
Mobilisation en faveur du livre et de la lecture
École inclusive : la scolarisation des élèves en situation de handicap
Continuité du service public de l'École sur tout le territoire métropolitain et dans les Outre-mer
Souplesse nouvelle dans l'organisation du temps scolaire
Sécurisation des écoles et des établissements scolaires

L'École des excellences

École maternelle, école du langage
Souplesse et enrichissement des enseignements au collège
Renforcer le baccalauréat
Faire de l'enseignement professionnel une voie d'excellence
Développer la culture de l'évaluation
Pour une école innovante
Former les professeurs

L'École de la bienveillance

Respecter autrui
Mieux soutenir les élèves : Devoirs faits et stage de réussite
La culture et les arts au cœur de l'École de la confiance
Le bien-être des élèves : santé et sport
Renforcer le dialogue avec les parents
Ouvrir l'École sur l'Europe et le monde

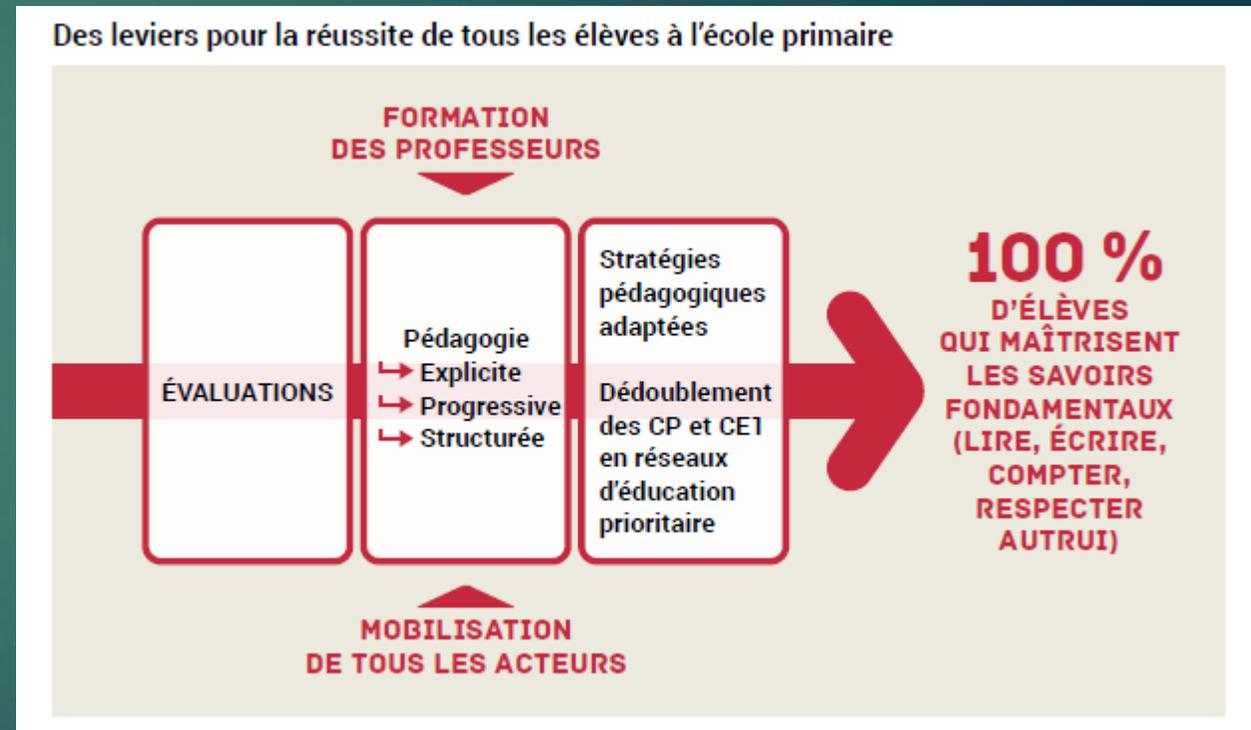
100% des élèves qui maîtrisent les savoirs fondamentaux

Des constats

20 % des élèves sortent de l'école primaire sans savoir correctement lire écrire ou compter, particulièrement les enfants issus de milieux défavorisés.

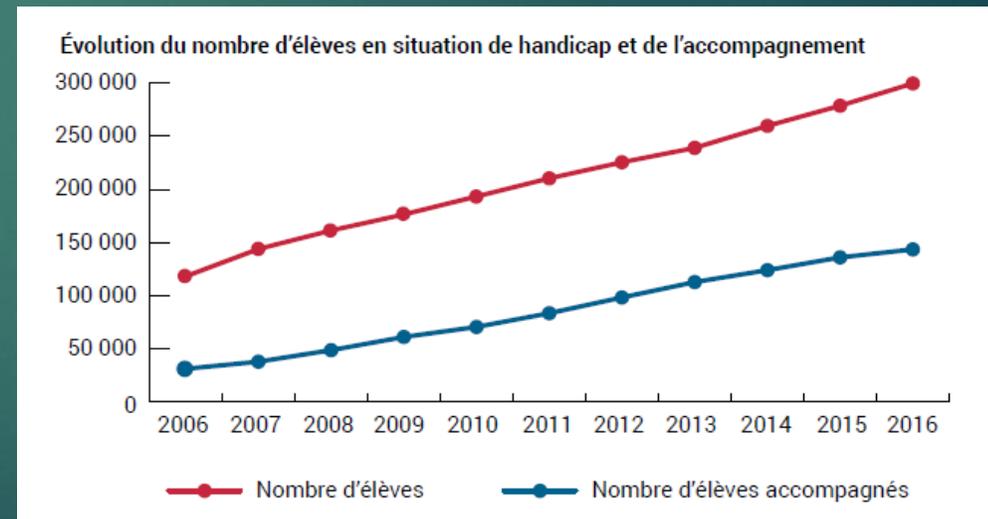
22,5 % des jeunes de 16 à 25 ans ne sont pas des lecteurs efficaces [Journée défense et citoyenneté](#)

La France en deçà des résultats internationaux et européens en mathématiques et en sciences



Ecole inclusive: La scolarisation des élèves en situation de handicap

- ▶ Une priorité
- ▶ Augmentation du nombre d'élèves accueillis
- ▶ Diversification et allongement des parcours scolaires d'élèves en situation de handicap
- ▶ Renforcement de l'accompagnement humain (AESH et AVS-EVS en CUI ou CAE)
 - ▶ Circulaire 2017-084 du 3 mai 2017



Ecole inclusive: La scolarisation des élèves en situation de handicap

- ▶ Augmentation du nombre de structures d'accueil (ULIS) mais aussi facilitation de l'accès à l'école pour des jeunes scolarisés dans des Unités d'enseignement (UE) au sein des établissements spécialisés.
- ▶ Formation professionnelle des enseignants spécialisés renouvelée (circulaire de février 2017)
- ▶ Développement de nombreuses ressources numériques adaptées, accessibles aux élèves à besoins éducatifs particuliers et couvrant les différents champs du handicap
 - ▶ Parcours de formation à distance sur le site M@gistere pour former les enseignants non spécialisés à l'accueil d'enfants à besoin éducatifs particuliers

Charte diocésaine

5 fondements :

- ▶ Une école ouverte à tous
- ▶ Une école qui grandit la personne
- ▶ Une école qui annonce l'Évangile
- ▶ Une école laboratoire d'humanité
- ▶ Une école engagée, riche de son histoire



S'ENGAGER

pour une qualité
d'éducation et
d'enseignement.

- Fonder notre enseignement sur la qualité de la relation éducative (pédagogie de l'alliance).
- Rendre visibles nos projets éducatifs.
- Mettre en œuvre une pédagogie qui favorise le travail coopératif, la prise d'initiatives, l'esprit citoyen.
- Intégrer la culture numérique dans nos pratiques éducatives.

OSER

l'innovation
au service de
la réussite de
chacun.

- S'engager dans une dynamique d'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire.
- Professionnaliser sous les acteurs de la communauté éducative.
- Se maintenir en état de veille pour faire face aux changements.
- Utiliser nos espaces de liberté et proposer des parcours diversifiés.
- Promouvoir une évaluation qui valorise.
- Renforcer la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Prévenir le décrochage scolaire.

CULTIVER

l'identité
catholique
de nos
établissements.

ÉDIFIER

la fraternité
au cœur de notre
projet.

- Cultiver un regard bienveillant et exigeant sur chaque jeune.
- Accueillir et accompagner toutes formes de fragilités.
- Éduquer à l'humilité, se découvrir pour mieux accueillir l'autre.
- Développer l'apport mutuel de l'écoute, du dialogue et de la réconciliation pacifique.
- Ouvrir à la richesse des différences culturelles, religieuses et sociales.
- Proposer une éducation affective, relationnelle et sexuelle.
- Construire la confiance avec les familles.

TISSER

une dynamique
de territoire.

- Garantir l'accès à l'enseignement catholique pour tous les élèves et les familles.
- Construire notre avenir dans une démarche prospective.
- Contribuer avec créativité à l'animation des territoires.
- Accompagner le maillage du territoire et renforcer les liens avec les collectivités territoriales.
- Renforcer les liens et la qualité des passages entre cycles d'enseignement et entre établissements.
- Affirmer son appartenance au réseau Enseignement catholique.

Animations

- ▶ Plan d'animation diocésain
 - ▶ Les animations institutionnelles
 - ▶ RA+ULIS
 - ▶ ULIS écoles et ULIS collège
 - ▶ D'autres possibilités

Lien : [plan d'animation](#)



Formation

CAPPEI

- ▶ Dispositif d'**un an pour des enseignants en poste**, accompagnés par **un tuteur**
 - ▶ 3 compétences particulières et complémentaires (*extraites du référentiel de compétence d'un enseignant spécialisé*)
 - ▶ Exercer dans le contexte professionnel et spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive
 - ▶ Exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire
 - ▶ Exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses

CAPPEI

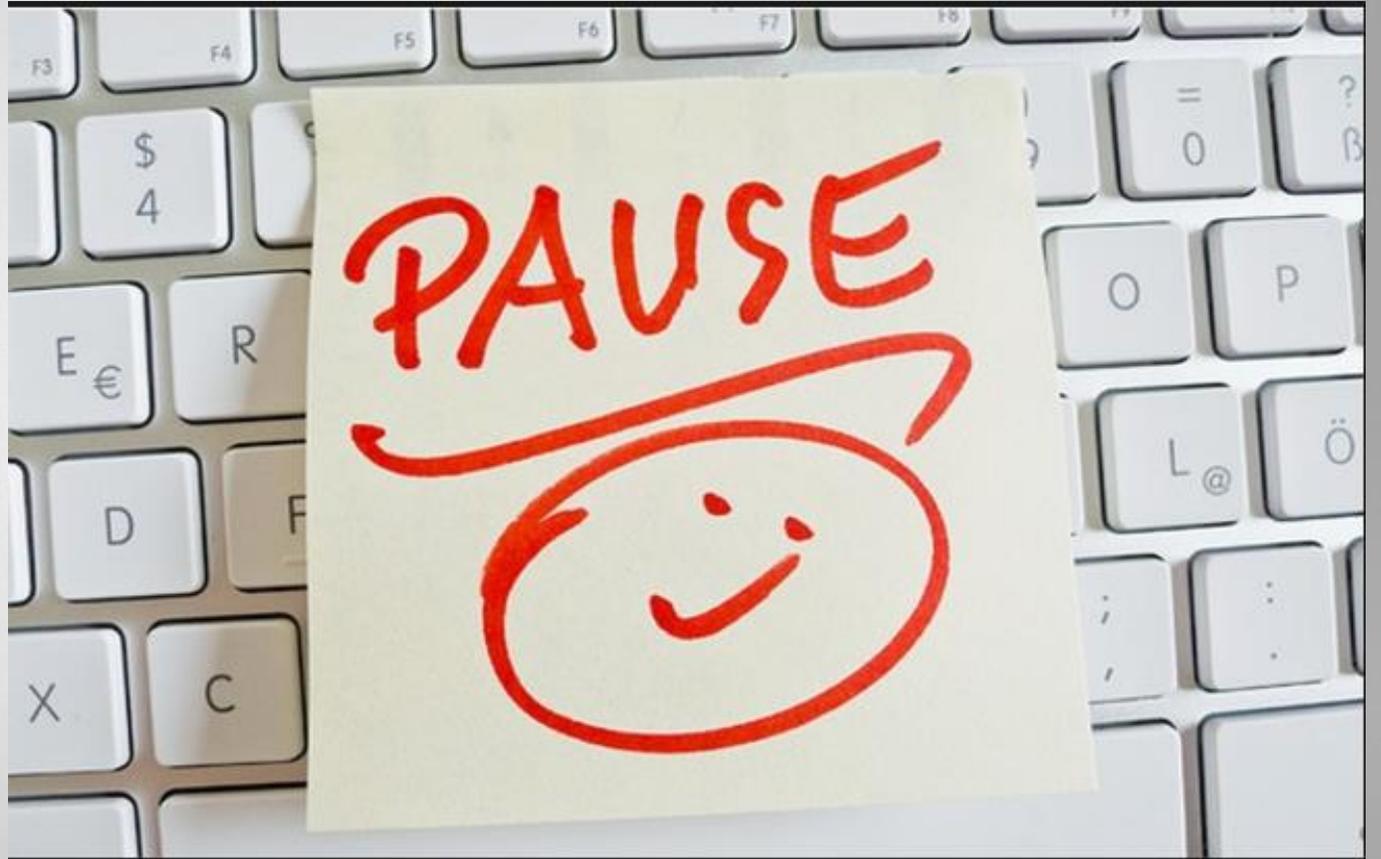
Reconnaissance du rôle de personne ressource
Certification plus en lien avec la professionnalisation des personnes
Formation plus diversifiée par des modules spécifiques
Un « tronc commun » culture commune de l'inclusion
Temps de formation plus resserré complété par une proposition de formation continue (*MIN modules d'initiative nationale*)
Harmonisation de la formation et de la certification pour les enseignants du 1^{er} et du 2nd degrés

CAPPEI

- ▶ Trois personnes en formation cette année dans le 1er degré
 - ▶ 13 semaines de formation
- ▶ Pour les sortants P3 :
 - ▶ 2 semaines de formation (en novembre et en janvier) :
Accompagnement vers la certification
- ▶ Pour les sortants P4/P5
 - ▶ 1 semaine de formation (en janvier)

Des formations possibles

- ▶ Concevoir et mettre en œuvre des aides spécialisées
 - ▶ 23, 24, 25 octobre 2017 (date limite d'inscription 1^{er} octobre)
- ▶ Repères pour débiter sur un dispositif d'éducation inclusive
 - ▶ Du 30 novembre au 15 décembre (date limite d'inscription 13 novembre)
- ▶ Enseignants avec mission ressource pour l'éducation inclusive
 - ▶ Du 8 au 23 février (date limite d'inscription 30 janvier 2018)



Des outils

Des outils

Un groupe
d'enseignants
spécialisés s'est
emparé d'une remise
en forme du PPRE

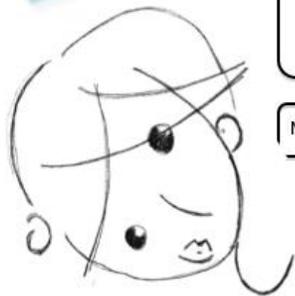
Présentation des outils
accessiprofs
[accessiprof](#)

PPRE



Programme Personnalisé
de
Educative

REUSSITE



L'élève

NOM :

Prénom :

Né(e) le : / /

Classe de :

Année :



La famille



L'école



Prénom :

Nom :

Né(e) le :

Analyse de la situation de l'élève :

Ses réussites	Ses difficultés
Ce que je réussis bien :	
Ce qui est difficile pour moi :	
Ce que je vais améliorer :	

Loi du 23 avril 2005 - Circulaire n°2005-067 du 15 avril 2005 - BO n°30 du 25 août 2005



1^{er} représentant :

Téléphone :

2nd représentant :

Téléphone :

Actions engagées antérieurement ou en cours :



Point de vue de l'élève :

Point de vue de la famille :

Prénom :

NOM :
Objectif(s) Prioritaire(s) du P.P.R.E.

En lien avec le socle commun

Pour la période du au

Articulation des différentes actions mises en œuvre :

Acteurs	Actions <small>(à associer : en classe, dans le cycle ou l'école et AEE spécialité)</small>	Fréquence	Modalités d'évaluation
Le école			
La famille			
Aides extérieures <small>(Véhicule : accompagnement scolaire, G. d'appoint, autre...)</small>			

Emploi du temps :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
Matin					
Après midi					
Autres					

Bilan du P.P.R.E. :

Date	Constats	Décision

Signataires du P.P.R.E. :

Acteurs présents	Noms	Signatures

Par groupe

Temps institutionnel RA- ULIS 13 septembre 2017

Pôle ressources

Noms :

Réseau (x) :

Avez-vous prévu une ou des animations en réseau (x) ? : oui non

Laquelle (Lesquelles ?) :

Dates ? :

Rappel : Observation d'une pratique professionnelle experte auprès d'un pair

Si vous acceptez d'accompagner un ou une de vos collègues qui démarre dans l'ASH, [veuillez vous inscrire](#), merci !

RA : Deux jours ou 4 ½ journées entre le [5 novembre](#) et le 8 décembre.

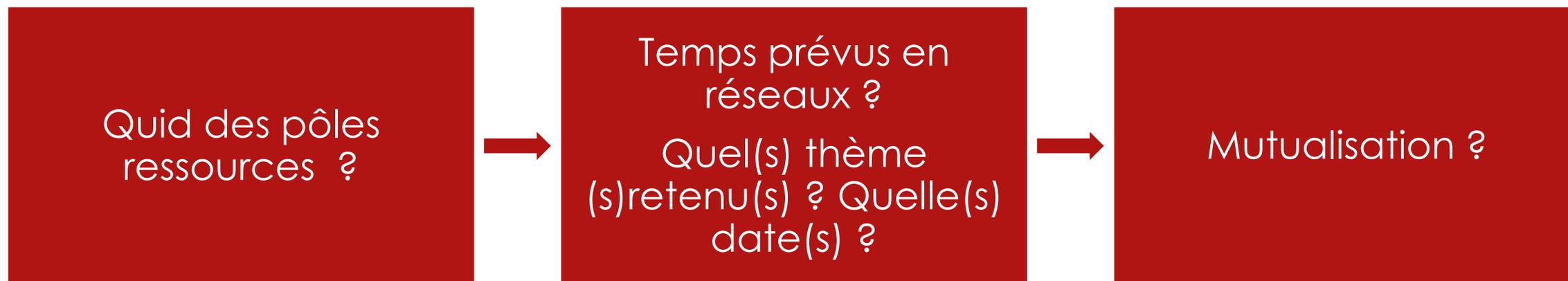
ULIS : Deux ½ journées entre le 2 octobre et le 22 décembre

Objectifs : Permettre aux enseignants débutant sur un poste spécialisé de :

- Identifier des besoins d'éclairage sur sa pratique
- Découvrir une réalité de pratique experte et une identité professionnelle d'enseignant spécialisé
- Questionner la pratique observée pour comprendre les choix pédagogiques posés en lien avec les difficultés identifiées
- Commencer à construire une nouvelle identité professionnelle

Nom	Prénom	Contact perso	Personne à accueillir si connue	

Par groupe (30 minutes)



ANNEXE : quelques liens intéressants

- ▶ Un axe majeur du Ministre Jean-Michel BLANQUER pour l'école de la bienveillance : [http://www.education.gouv.fr/cid119317/annee-scolaire-2017-2018-pour-l-ecole-de-la-confiance.html#L'École de la bienveillance](http://www.education.gouv.fr/cid119317/annee-scolaire-2017-2018-pour-l-ecole-de-la-confiance.html#L'École_de_la_bienveillance)
- ▶ Missions et activités des personnels chargés de l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AVS – AESH) : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=115996
- ▶ Note d'information de mai 2015 de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance concernant les difficultés de lecture repérées lors des journées de défense et citoyenneté 2014 : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/94/4/depp-ni-2015-16-JDC-2014-lecture_417944.pdf

Intervention du service de psychologie



Photos

.....



Bonne
année
scolaire